

Fédération Royale Belge des Sports Équestres

F.R.B.S.E.

a.s.b.l.



Est. 1885

Royal Belgian Equestrian Federation

REGLEMENT NATIONAL

VOLTIGE 2025

Proposé par la commission nationale 19/11/2024
Approuvé par le Conseil d'Administration 07/01/2025

La présente édition entre en vigueur dès parution sur le site internet de la F.R.B.S.E. « www.equibel.be ». À partir de cette date toutes les autres éditions précédentes et tous les autres documents officiels publiés antérieurement deviennent caduques

K.B.R.S.F. vzw – F.R.B.S.E. asbl

Belgicastraat 9/2
B-1930 Zaventem / Belgium

 (32) 2.478.50.56 *  (32) 2.478.11.26

 info@equibel.be *  www.equibel.be

IBAN: BE 98 4276 1581 8193 - BIC/SWIFT: KREDBEBB
TVA BE 0409.553.992

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
PRINCIPES GENERAUX	2
1. LA COMPETITION.....	2
Article 1.1 Participants	2
Article 1.2 Les chevaux.....	3
Article 1.3 Participation aux compétitions.....	4
Article 1.4 Les catégories d'épreuves.....	6
Article 1.5 Répartition en catégories	6
Article 1.6 Exercices imposés et épreuve libre en musique par catégorie	6
Article 1.7 Nombre de départs.....	10
Article 1.8 Score de qualification	11
Article 1.9 Prendre le départ hors classement	11
Article 1.10 Exécution des épreuves	12
Article 1.11 Tenues	13
Article 1.12 Harnachement.....	13
2. ORGANISATION DE LA COMPETITION	18
Article 2.1 Organisation des compétitions de voltige.....	18
Article 2.2 Correspondances et différences du règlement par catégorie/handicap	18
Article 2.3 Rond de longe de la compétition.....	18
Article 2.4 Le rond d'échauffement	19
Article 2.5 Ordre de départ	19
3. OFFICIËLS	20
Article 3.1 Jury	20
4. EVALUATION ET CLASSEMENT	21
Article 4.1 Evaluation.....	21
Article 4.2 Figures imposées	23
Article 4.3 Pénalités pour les figures imposées.....	24
Article 4.4 Kür	25
Article 4.5 Evaluation des épreuves libres par équipe	30
Article 4.6 L'évaluation du libre en solo.....	31
Article 4.7 Evaluation du libre 'pas de deux'.....	32
Article 4.8 Epreuve Technique	32
Article 4.9 Chute	33
Article 4.10 Boiterie	34
Article 4.11 Abandon	34
Article 4.12 Circonstances imprévues	34
Article 4.13 Défense	35
Article 4.14 Protocole d'évaluation	35
Article 4.15 Classement	35
Article 4.16 Remise des prix.....	35
ANNEXE 1: NOTE DU CHEVAL – TABLEAU DES POINTS.....	36
ANNEXE 2 : POINTS POUR A1	37
ANNEXE 3 : POINTS POUR A2	43
ANNEXE 4 : POINTS POUR A3	43
ANNEXE 5: ABREVIATIONS DES EXERCICES (IMPOSES).....	44

INTRODUCTION

Des règlements sont établis pour permettre une pratique sportive aussi saine et équitable que possible. La F.R.B.S.E. renvoie aux règlements suivants pour la discipline 'Voltige' :

- Le règlement général
- Le règlement vétérinaire
- Le règlement national de voltige
- « FEI Code of Points » (Règles éditées par la FEI pour la voltige en cercle)
- FEI Vaulting Guidelines

Les règlements nationaux belges s'inspirent autant que possible de la réglementation de la Fédération Equestre Internationale (FEI).

Quand certaines dispositions réglementaires ne sont pas prévues, il faut trouver des solutions, s'adapter, dans le respect de bonnes pratiques sportives, en se fixant comme priorités le fairplay et le bien-être de l'athlète et de l'animal.

Le comité de direction de la F.R.B.S.E. peut dans certains cas déroger aux règlements.

PRINCIPES GENERAUX

- Ce règlement particulier constitue un complément au règlement général F.R.B.S.E. dont les prescriptions doivent en tous les cas s'appliquer.
- Cette réglementation doit être lue en conjonction avec le document-cadre et la sélection internationale F.R.B.S.E
- Là où il est écrit « participant », cela vaut aussi pour les voltigeurs de pas-de-deux ou pour les équipes.
- Là où il est écrit « chevaux », cela vaut aussi pour les poneys.

1. LA COMPETITION

Article 1.1 Participants

1. Les voltigeurs peuvent prendre part à des CVN dans l'année de leur 6 ans.
2. Les longeurs peuvent prendre part à des CVN dans l'année de leurs 16 ans.
3. La participation aux différentes catégories d'épreuves est en fonction de l'âge. L'âge est fixé par année civile, à l'exception de la règle décrite dans le paragraphe 1.

Catégories de concours	Âge en années
Pas-de-deux (senior)	à partir de 16 ans
Pas-de-deux (junior)	De 13 à 18 ans inclus
Equipe (toutes les classes, sauf Junior)	À partir de 6 ans
Equipe Juniors	De 6 à 18 ans inclus
Juniors solo	De 13 à 18 ans inclus
Scolaires Solo	De 11 à 14 ans inclus
Senior Solo	À partir de 16 ans
Young vaulter	De 16 à 21 ans inclus

4. Un participant peut prendre part à un CVN si :
- Le voltigeur est membre de Paardensport Vlaanderen/Ligue Equestre Wallonie Bruxelles (LEWB) et possède une licence V03 au minimum.
 - Le voltigeur doit être membre d'un club de Paardensport Vlaanderen/LEWB.
 - Le longeur doit avoir au moins une licence L01 auprès de Paardensport Vlaanderen/LEWB.
 - Les voltigeurs au Championnat de Belgique, Championnat communautaire ou Coupe de Belgique doivent avoir la nationalité belge.
 - Les participants qui n'ont pas la nationalité belge peuvent participer au Championnat de Belgique, Championnat communautaire ou la Coupe de Belgique, mais ne seront pas sacrés Champions en cas de victoire.
5. Modalités de participation d'un voltigeur ou d'un longeur venant des Pays-Bas à un CVN :
- La fédération néerlandaise (KNHS) envoie avant la date de clôture un courriel à voltige@lewb.be avec toutes les inscriptions des membres qui souhaitent participer à un CVN. .
 - Les longeurs des Pays-Bas peuvent participer à un Championnat, mais seulement s'ils ont une licence belge.

Article 1.2 Les chevaux

Le cheval de voltige doit avoir les critères suivants :

Disposer, au moment de son inscription à la compétition, d'un numéro d'immatriculation valable.

Le cheval peut participer à toutes les épreuves à partir de l'année de ses 7 ans.

A chaque compétition, le passeport du cheval doit pouvoir être présenté pour vérifier si l'animal est bien en ordre de vaccination.

Les règlements général et vétérinaire de la F.R.B.S.E. sont d'application en ce qui concerne le cheval. Il doit par ailleurs :

- Être en bonne condition physique. Le cheval doit être en bonne santé et ne peut présenter aucun signe de boiterie.
- Être apte à être un cheval de voltige, ce qui sera jugé par les membres du jury.

Une jument pleine depuis plus de 4 mois ou qui allaite ne peut pas concourir (conformément aux règlements de la FEI).

Un cheval qui saigne sera immédiatement exclu de la compétition

Cheval, longeur et voltigeurs, saluent au milieu du cercle en direction du jury A. Les rênes térales ou triangulaires peuvent être détachées juste avant le salut et, au plus tard, doivent être détachées immédiatement à la sortie du cercle de compétition.

Modalités de participation des chevaux des Pays-Bas à un CVN :

- La fédération néerlandaise (KNHS) envoie avant la date de clôture un mail à voltige@lewb.be avec toutes les inscriptions des participants à un CVN..
- Les chevaux des Pays-Bas peuvent participer au Championnat de Belgique et le Championnat Communautaires seulement s'ils disposent d'une immatriculation belge.

Article 1.3 Participation aux compétitions

Un voltigeur ne peut faire partie que d'une seule équipe/team et un pas-de-deux lors d'un CVN

Un voltigeur solo peut voltiger sur un maximum de deux chevaux en compétition, si l'organisateur de la compétition l'accepte. Un voltigeur peut aussi bien prendre le départ dans une épreuve en team, pas-de-deux qu'en solo.

- Les voltigeurs 1* et 2* peuvent participer aux classes 1* et 2* avec un total maximum de deux participations en compétition par compétition, chaque participation devant se faire sur un cheval différent. (Voir critères de qualification pour le passage de classe.)
- Les voltigeurs 3* peuvent participer aux classes 2* et 3* avec un total maximum de deux participations en compétition par compétition, chaque participation devant se faire sur un cheval différent. (Voir critères de qualification pour le passage de classe.)
- Toute participation supplémentaire en dehors de la compétition (HC) est autorisée à condition qu'elle se fasse sur un cheval différent et que l'organisateur de la compétition l'autorise.

Dans une équipe, chacun des 6 voltigeurs doit effectuer les exercices imposés et l'épreuve libre en musique (Kür).

Les voltigeurs ne peuvent prendre part à une compétition nationale à l'étranger si un CVN se déroule en Belgique à la même date.

Si un voltigeur du Championnats participe à la compétition avec plus d'un cheval, le club doit informer l'organisateur et le juge en A, du choix du cheval qui comptera pour le Championnat avant le début de la compétition.

La Coupe de Belgique est un critère de régularité où un classement est établi sur la base des 4 meilleurs résultats totaux (Imposé +Libre). Toutes les compétitions CVN comptent pour être incluses dans les classements. Pendant ou après le dernier CVN de l'année civile, une cérémonie de remise des prix sera organisée pour au moins les cinq premiers de chaque classe.

Dans la plus haute catégorie « Solo 3* et Young Vaulteur », il est obligatoire de se présenter à l'épreuve technique. Ce test technique est exécuté séparément. Dans ces catégories, l'imposé et le libre sont exécutés consécutivement.

Le Règlement Général des Concours est d'application pour participer à des compétitions internationales.

La participation à une compétition internationale dans le cas où celle-ci se déroule à l'étranger, est autorisée sauf si :

- Cette (Ces) compétition(s) se déroule(nt) le(s) jour(s) où se déroule le Championnat de Belgique.
- Le(s) participant(s) ne répond(ent) pas aux critères de sélection pour participer au niveau international (voir document cadre et sélection internationale F.R.B.S.E.)
- La compétition est réservée à un nombre limité de participants Belges. Dans ce cas, c'est la Commission Nationale de Voltige qui décide quelles équipes ou quels voltigeurs peuvent recevoir une invitation pour s'inscrire à ce concours en particulier.

Pour la participation à des compétitions internationales, voir aussi « check-list compétitions internationales » sur equibel.be.

Pour les compétitions internationales, l'inscription se fait en ligne via le site de la F.R.B.S.E.. : equibel.be.

Participation aux compétitions nationales à l'étranger :

- Si des voltigeurs et longeurs belges veulent concourir à l'étranger ou si on souhaite inscrire un cheval belge dans un de ces concours, il faut demander l'autorisation par écrit à la F.R.B.S.E. qui leur fournira le document de « permission de voltiger » en mentionnant le pays dans lequel les participants veulent concourir.
- Le participant s'inscrit lui-même à la compétition. Les frais de l'inscription et tous les frais liés à la compétition, en ce compris le cheval et le longeur, sont à charge du participant.
- Le concours terminé, le participant doit faire parvenir, dans les 15 jours après la compétition, ses résultats à info@equibel.be . Les notes finales sont prises en compte pour autant que leurs conditions d'octroi soient les mêmes que celles requises par la F.R.B.S.E.

Date de clôture des inscriptions :

La date de clôture est le lundi précédant le début de la compétition. Les annulations effectuées avant cette date seront remboursées à 100 %. Les annulations effectuées après la date limite :

- ne sont que partiellement remboursées pour les compétitions organisées par la Liga Paardensport Vlaanderen, uniquement si l'annulation est notifiée à la Ligue avant le début de la compétition.

- ne sont pas remboursées pour les compétitions organisées par la LEWB.

Article 1.4 Les catégories d'épreuves

Voltige **en équipe** : il s'agit d'une catégorie d'épreuves dans laquelle une équipe de 6 voltigeurs effectuent leur prestation dans leur catégorie, sous la conduite d'un longeur. L'équipe participe d'abord à l'épreuve imposée composée de mouvements obligatoires, et après une pause de minimum 30 minutes, passe à l'épreuve libre en musique/Kür. Le cheval peut galoper à la fois à gauche et à droite dans toutes les classes.

La voltige **Solo** est une catégorie d'épreuve dans laquelle les voltigeurs voltigent individuellement. Chacun voltige seul, dans l'épreuve imposée comme dans l'épreuve libre en musique. Dans ces deux épreuves, le cheval galope à main gauche ou à main droite. Entre les deux épreuves (imposée et libre), une pause de 1 minute doit être respectée pour le voltigeur. Dans le cas d'un test technique, il sera présenté séparément, avec un minimum de trois chevaux entre eux. Lors des championnats, l'organisation peut décider d'organiser l'imposé et le libre un jour différent.

Le **pas-de-deux** est une forme de compétition dans laquelle deux participants se suivent. Dans la classe 1* les deux participants doivent exécuter consécutivement tous les exercices imposés. Il est suivi par le libre à deux. Dans les classes 2* et 3*, le libre est présenté deux fois et aucun exercice n'est imposé. Le cheval peut galoper aussi bien à main gauche qu'à main droite dans toutes les catégories. Les deux tests sont effectués sur la même main.

Article 1.5 Répartition en catégories

La catégorie 1* de voltige est la catégorie la plus basse et la catégorie 3* la plus élevée. Un voltigeur solo qui participe pour la première fois à des compétitions, prend le départ dans la compétition 1*.

Si plus d'une équipe est affiliée à un club de voltige, ces équipes seront différenciées par un numéro, en commençant par l'équipe faisant partie de la plus haute catégorie qui portera le numéro 1, etc.. Le classement des équipes par club sera revu annuellement le 1er janvier de chaque année et si nécessaire adapté de nouveau par la commission.

Article 1.6 Exercices imposés et épreuve libre en musique par catégorie

Dans la section des 'exercices imposés', le participant montre un certain nombre d'exercices précis. Ces exercices sont listés par catégorie dans le tableau ci-dessous. Les exercices doivent être présentés dans l'ordre établi ci-dessous et dans un temps imparti.

Tous les exercices imposés seront présentés successivement et de manière continue.

Dans le cadre de l'épreuve libre en musique, les participants ont la possibilité de montrer une série d'exercices dans un temps déterminé. Le participant ou l'équipe doit composer son épreuve libre en musique lui/elle-même.

L'épreuve technique est prévue pour la catégorie solo 3* et la catégorie Young Vaulteur. Le résultat compte au niveau du règlement de promotion et relégation L'Epreuve Technique consiste en cinq exercices bien définis, complétés par des exercices au choix et d'une épreuve libre en musique.

Le test technique dans la catégorie des young vaulteurs comptera les 3 exercices techniques exécutés en premier, si 5 exercices techniques sont exécutés, les 2 derniers exercices compteront comme des exercices D.

Une description de tous les exercices définis pour cette épreuve est publiée sur le site internet de la FEI vaulting guidelines.

Catégories	Exercices Imposés	Epreuve Libre en Musique	Limite de temps
Team 1* (senior & junior)	Au galop 1. Saut à cheval, 2. Assis libre, 3. Etendard, 4. Debout, 5. Prise d'élan vers l'avant, 6. Demi-Moulin 7. Prise d'élan arrière, 8. Sortie vers l'intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Libre au galop avec max. 2 voltigeurs à cheval • Max. 6 exercices D avec 2 participants. • Exercices autorisés de difficultés E, M et D • Seules la composition et l'exécution seront évaluées 	Imposé : 6 min Libre : 3 min
Team 2* (senior & junior)	Au galop 1. Saut à cheval 2. Assis libre 3. Etendard 4. Moulin 5. Ciseau 1ère phase 6. Ciseau 2ème phase 7. Debout 8. 1 ^{ère} partie du flanc vers l'Assi intérieure suivi de la sortie vers l'intérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Libre au galop • Exercices à 1, 2 ou 3 participants • Exercices autorisés de difficultés E, M et D • Seuls les 20 exercices les plus difficiles comptent pour les résultats des juniors • Seuls les 25 exercices les plus difficiles comptent pour les seniors 	Imposé : 6 min Libre : 3 min 30 sec.
Team 3* (senior)	Au galop 1. Saut à Cheval 2. Etendard 3. Moulin 4. Ciseau 1ère phase, 5. Ciseau 2ème phase, 6. Debout 7. 1 ^{ère} partie du flanc vers l'intérieure 8. 2 ^{ème} partie du flanc, (à partir de l'assis avant sortie vers l'extérieur)	<ul style="list-style-type: none"> • Libre au galop • Exercices à 1, 2 ou 3 participants • Exercices autorisés de difficultés E, M et D • Seuls les 25 exercices les plus difficiles comptent pour les seniors 	Imposé : 6 min Libre : 3min 30 sec.
Solo 3* (Senior)	Au galop 1. Saut à cheval 2. Etendard 3. Moulin 4. Ciseau 1ère phase, 5. Ciseau 2ème phase 6. Debout 7. 1 ^{ère} partie du flanc, retour à l'assise avant 8. Sortie / 2 ^{ème} partie du flanc depuis l'assise à l'avant vers l'extérieure	<ul style="list-style-type: none"> • Seuls les exercices avec difficultés M, D et R comptent dans la difficulté. • Les exercices E entrent en compte dans la composition et l'exécution. • Seuls les 10 exercices les plus difficiles comptent pour le résultat • + Test Technique avec Tous les 5 des 5 exercices 	Imposé : Illimité Libre : 1 min Test Technique : 1 min

Solo 2* (Senior)	<p>Au galop</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saut à cheval 2. Assis libre 3. Etendard 4. Moulin 5. Ciseau 1ère phase, 6. Ciseau 2ème phase 7. Debout 8. 1ère partie du flanc vers amazone intérieure suivi par sortie au lieu de se laisser glisser le long du flanc vers l'intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Seuls les exercices avec difficultés M, D et R comptent dans la difficulté. • Les exercices E entrent en compte dans la composition et l'exécution. • Seuls les 10 exercices les plus difficiles comptent pour le résultat 	<p>Imposé : Illimité</p> <p>Libre : 1 min</p>
BE Solo 1* (Senior)	<p>Au galop</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saut à cheval 2. Assis libre 3. Etendard 4. Debout 5. Elan avant vers l'ATR, 6. Demi-moulin 7. Elan arrière, 8. Saut de sortie vers l'intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Les exercices avec difficultés E, M, D comptent • Seules la composition et l'exécution seront jugées 	<p>Imposé : Illimité</p> <p>Libre : 1 min</p>
Solo Young vaulter	<p>Au galop</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saut à cheval 2. Assis libre 3. Etendard 4. Moulin 5. Ciseau 1ère phase, 6. Ciseau 2ème phase 7. Debout 8. 1ère partie du flanc vers amazone intérieur suivi par saut au lieu de se laisser glisser le long du flanc à l'intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Seuls les exercices avec difficultés M, D et R sont autorisés. • Les exercices E comptent dans l'évaluation de la composition et l'exécution. • Seuls les 10 exercices les plus difficiles comptent pour le résultat. • + Test Technique avec • Tous 3 des 5 exercices 	<p>Imposé : Illimité</p> <p>Libre : 1 min</p> <p>Test Technique : 1 min</p>
Solo Junior 2*	<p>Au galop</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saut à cheval 2. Assis libre 3. Etendard 4. Moulin 5. Ciseau 1ère phase, 6. Ciseau 2ème phase 7. Debout 8. 1ère partie du flanc vers amazone intérieur suivi par saut au lieu de se laisser glisser le long du flanc à l'intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Libre au galop • Seuls les exercices avec difficultés M, D et R sont autorisés. • Les exercices E comptent dans l'évaluation de la composition et l'exécution. • Seuls les 10 exercices les plus difficiles comptent pour le résultat. 	<p>Imposé : Illimité</p> <p>Libre : 1 min</p>
Solo Junior 1*	<p>Au galop</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saut 2. Assis libre 3. Etendard 4. Debout 5. Elan avant, 6. Demi-Moulin 7. Elan arrière, 8. Sortie vers l'intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Libre au galop • Les exercices avec difficultés E, M et D sont autorisés. • Seules la composition et l'exécution seront jugées 	<p>Imposé : Illimité</p> <p>Libre : 1 min</p>

Solo Childeren 2*	<p>Au galop</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saut à cheval 2. Assis libre 3. Etendard 4. Moulin 5. Ciseau 1ère phase, 6. Ciseau 2ème phase 7. Debout <p>1ère partie du flanc vers amazone intérieur suivi par saut au lieu de se laisser glisser le long du flanc à l'intérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Libre au galop • Les exercices avec difficultés E, M et D sont autorisés. • Les exercices E comptent dans l'évaluation de la composition et l'exécution. • Seuls les 10 exercices les plus difficiles comptent pour le résultat. 	<p>Imposé : Illimité</p> <p>Libre : 1 min</p>
Solo Childeren 1*	<p>Au galop</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saut à cheval 2. Assis libre 3. Etendard 4. Debout 5. Elan avant vers l'ATR, 6. Demi-moulin 7. Elan arrière, <p>Saut de sortie vers l'intérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les exercices avec difficultés E, M, D comptent • Seules la composition et l'exécution seront jugées 	<p>Imposé : Illimité</p> <p>Libre : 1 min</p>
Pas-de-deux 3* (Senior)	<p>Pas d'imposé</p> <p>Exécuter l'épreuve libre 2x</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au galop En dehors du saut à cheval et de la sortie, seuls les exercices avec 2 voltigeurs en même temps à cheval, comptent. • Seuls les exercices avec difficultés M et D comptent pour la note de difficulté. • Les exercices E comptent uniquement dans les notes de composition et d'exécution. • Seuls les 13 exercices les plus difficiles comptent pour le résultat (Libe Solo) 	<p>Libre : 2 min</p>

BE Pas-de-deux 2* (Junior en Senior)	Pas d'imposé Exécuter l'épreuve libre 2x	<ul style="list-style-type: none"> • Libre au galop • En dehors du saut à cheval et de la sortie, seuls les exercices avec 2 voltigeurs en même temps à cheval, comptent. • Les exercices de difficultés M et D sont autorisés. • Les exercices E comptent uniquement pour la note de composition et d'exécution. • Seuls les 10 exercices les plus difficiles comptent pour le résultat (Libre Junior) • Seuls les 13 exercices les plus difficiles comptent pour le résultat (Libre Senior) 	Libre Senior : 2 min Libre Junior : 1,5 min
Pas-de-deux 1* (Junior en Senior)	Au galop Imposé en entier pour le 1^e et 2^e participant <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise à cheval 2. Assis libre 3. Etendard 4. Debout 5. Elan avant avec 6. Demi-Moulin 7. Elan arrière, 8. Sortie vers l'intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Libre au galop • En dehors du saut à cheval et de la sortie, seuls les exercices avec 2 voltigeurs en même temps à cheval, comptent. • Les exercices avec difficultés E, M et D sont autorisés. • Seules la composition et l'exécution seront jugées 	Imposé : Illimité Libre : 1,5 min

Article 1.7 Nombre de départs

Un cheval de voltige peut être utilisé pour un maximum de 12 points sur une journée (y compris les départs Hors Classement).

Voir le tableau pour la classe :

Team	8 points
Pas-de-Deux 2* et 3*	4 points
Pas-de-Deux 1*	3 points
Solo 1* en 2*	2 points
Solo Young vaulter et 3*	3 points

Une période de repos d'au moins 3 passages des chevaux doit être insérée entre deux passages d'un même cheval.

Maximum 3 voltigeurs Solo sont autorisés à entrer dans la piste en même temps lorsqu'ils utilisent le même cheval.

Dans le cas des pas-de-deux, les deux pas-de-deux peuvent être en même temps dans la piste quand ils utilisent le même cheval.

Par équipe/team, une seule équipe peut entrer dans le cercle à la fois.

Lors d'un même concours, lorsque des épreuves nationales, communautaire et internationales sont organisées en même temps, le nombre maximum de passages du cheval est déterminé par le règlement de la FEI.

Article 1.8 Score de qualification

Dans le tableau ci-dessous, il est indiqué par classe à partir de quelle note finale un score de qualification a été obtenu pour pouvoir passer à une classe supérieure. Il ne peut jamais être obligatoire de passer à une classe supérieure. Seuls les membres du cadre peuvent être obligés de passer à une classe supérieure. (voir à ce sujet le document cadre et sélections internationales K.B.R.S.F.) Le tableau ci-dessous indique, pour chaque catégorie, les notes finale pour lesquelles le résultat positif permet de passer dans un niveau plus haut.

Classe	1*	2*	3*
Senior	Aucune qualification requise	1x 6,5 in CVN 1*, J1* ou 1x 6,0 in CVN J2*, YV2*	1x 6,5 in CVN 2*, J2*, YV2*
Young Vaulteur	Aucune qualification requise	1x 6,5 in CVN 1*, J1* ou 1x 6,0 in CVN 2*, J2*	Cette classe n'existe pas
Junior	Aucune qualification requise	1x 6,5 in CVN1*, J1*, CH1* ou 1x 6,0 in CVN CH2*	Cette classe n'existe pas
Childeren	Aucune qualification requise	1x 5,5 in CVN CH1*	Cette classe n'existe pas
Senior PDD	Aucune qualification requise	1x 6,0 in CVN 1*, J1* in PDD ou 1x 6,5 in CVN 1*, J1* in IND ou 1x 6,0 in CVN J2* PDD ou 1x 6,0 in CVN J2*, YV2*	1x 6,5 in CVN2*, J2* in PDD ou 1x 6,5 in CVN2*, J2*, YV2*, 3*
Junior PDD	Aucune qualification requise	1x 6,0 in CVN 1*, J1* in PDD ou 1x 6,5 in CVN 1*, J1* in IND ou 1x 6,0 in CVN CH2*, J2*, YV2* in IND	Cette classe n'existe pas
Team	Aucune qualification requise	Aucune qualification requise	Aucune qualification requise

Article 1.9 Prendre le départ hors classement

Si un organisateur de concours souhaite, avec l'accord du jury, donner l'occasion à un participant de prendre le départ hors classement, c'est autorisé uniquement dans le respect des dispositions suivantes :

- Les participants qui veulent prendre le départ Hors Classement doivent clairement le signaler.
- Participer Hors classement est autorisé dans sa catégorie réglementaire, ou dans une catégorie inférieure.
- Les dispositions réglementaires de la catégorie dans laquelle on participe s'appliquent aussi pour les participants hors classement.

- d. Les participants Hors Classement n'apparaissent pas dans les résultats des catégories. Ils ne sont pas non plus pris en compte pour la remise des prix et ne reçoivent aucun point (bonus ou malus).
- e. Il est de la obligatoire de l'organisation de la compétition de demander le même frais d'inscription pour la participation 'hors classement' que pour un départ régulier."
- f. S'il y a des exceptions aux 6 points mentionnés ci-dessus, une autorisation doit être demandée à la commission de voltige de la F.R.B.S.E., qui communiquera la décision officielle au club organisateur et aux membres du jury.
- g. L'organisateur de la compétition doit clairement indiquer les participations Hors Classement sur les listes de départ.

Article 1.10 Exécution des épreuves

1. Au plus tard 30 secondes après le signal sonore (cloche) d'entrée de piste, les voltigeurs doivent se présenter au jury principal. La manière dont les participants se placent au jury est libre. Ils doivent ensuite saluer en baissant/hochant la tête. Le salut ne peut être un mouvement de danse ou de gymnastique, les pieds restent au sol. Le cheval doit ensuite trotter sur le cercle pour voir s'il est apte à concourir, jusqu'à un nouveau signal sonore du jury. Pendant ce temps, les voltigeurs doivent se positionner à l'extérieur du rond de longe.
2. Lorsque le jury est composé de plusieurs membres, les participants saluent uniquement vers « A ».
3. Le signal sonore du jury annonce le début de l'épreuve pour le/les voltigeur(s). Ceux-ci doivent commencer les exercices imposés ou le libre ou le test technique dans les 30 secondes qui suivent la sonnerie. Si les voltigeurs commencent avant la sonnerie, alors le libre ne sera pas évalué. Si les voltigeurs ne commencent pas après 30 secondes ou à la demande du Jury A, ils sont éliminés.
4. Une pause, d'au moins 30 minutes, suit les exercices imposés par les équipes niveau 1*/ 2*/3*. Ensuite, le libre au galop débute.. Les voltigeurs solos (en fonction du programme) doivent directement montrer le libre après l'imposé. Dans le cas d'une épreuve technique, les exercices imposés et le libre se suivent. Après l'imposé/le libre, il faut une pause de minimum 3 chevaux avant l'épreuve technique. Si un voltigeur solo ne se présente que pour les imposés et le libre une pause d'une minute entre ces deux épreuves est autorisée. Lorsqu'un même longeur se présente avec plusieurs chevaux, au moins 6 chevaux doivent être placés entre les départs.
5. Le chronomètre démarre au moment où le premier participant touche le cheval et/ou la sangle.
6. Si un participant d'une équipe de voltigeurs est absent le libre peut démarrer avec 1 participant en moins. Cela a des conséquences sur la composition de l'enchaînement.
7. Si plusieurs voltigeurs effectuent des solos sur le même cheval, ils peuvent entrer en même temps dans le rond de voltige. Chaque voltigeur ne peut se rendre au centre du rond que lorsque le voltigeur qui le précède a quitté le cheval. Un seul signal sonore est donné pour le premier solo. Pour l'imposé, les voltigeurs suivants ne doivent pas attendre de signal sonore du jury pour débiter leur solo. Pour le libre et le test technique, ils doivent attendre le signal sonore.
8. Pendant une compétition de voltige de la musique est jouée (vocale et/ou instrumental). Il peut y avoir de la musique pour l'entrée dans le rond, pendant l'exécution des exercices imposés, de l'épreuve technique et du libre, et pour la sortie du rond.
9. La musique est seulement obligatoire pendant l'épreuve technique et le Libre

Article 1.11 Tenues

1. Les vêtements des participants doivent être conformes à la sécurité (sécurisants, bien ajustés et adaptés aux sports de voltige). La tenue ne doit pas cacher la forme ou le contour du corps du voltigeur lors de la présentation, afin de ne pas gêner le jugement des exercices.
Au sein de l'équipe, les vêtements doivent être uniformes. Les écussons et les impressions de différentes couleurs sont autorisés, mais ne doivent pas compromettre la sécurité du voltigeur ou du cheval.
2. Seules les chaussures à semelle souple sont autorisées.
3. Le corps des voltigeurs doit être recouvert de tissu. Si des shorts/jupes sont portés, ils doivent l'être par-dessus des jambières/collants et doivent être attachés les uns aux autres ou à la combinaison. Le longueur des jupes ne doit pas dépasser la moitié de la cuisse.
Seuls les bras nus sont autorisés. Les vêtements ne doivent pas donner l'impression d'être nus.
Dans les classes Children, aucun tissu de couleur chair ou transparent ne peut être utilisé, sauf sur les bras et les jambes, afin de ne pas créer d'effet de nudité.
4. Le visage du voltigeur doit être visible pour le jury - aucun masque, foulard, capuche ou peinture sur tout le visage n'est autorisé (max. ¼ du visage peut être coloré).
5. Tous les éléments non attachés aux vêtements sont interdits - chapeaux spécifiques, casquettes etc. et tous les ajouts aux vêtements qui augmentent l'adhérence, ainsi que tous les gadgets tels que les lumières sont interdits.
6. Les longeurs doivent porter des vêtements appropriés pour la compétition, c'est-à-dire un pantalon blanc ou noir avec un haut blanc ou noir ou aux couleurs du club des voltigeurs.
7. Si les participants ont un sponsor, les dispositions relatives au sponsoring s'appliquent telles qu'énoncées dans le règlement général de la compétition de la F.R.B.S.E.
8. Pendant la compétition, les voltigeurs d'une équipe doivent porter les numéros de 1 à 6. Le numéro doit mesurer au minimum 6 cm (10 et 12 cm) et est porté sur le bras droit, la jambe droite ou le dos. Cela correspond à l'ordre de départ des participants au sein de l'équipe.
9. Les participants peuvent apporter une mascotte de petite taille dans le rond. En aucun cas un animal vivant ne sera admis comme mascotte, que ce soit dans le rond, dans les exercices ou lors de la remise des prix.

Article 1.12 Harnachement

Tout l'équipement doit être utilisé sans modifier sa fonction d'origine. L'utilisation d'un autre équipement que celui décrit ci-dessous peut entraîner une exclusion. Veuillez également consulter la base de données FEI sur le harnachement, l'équipement et les vêtements ou l'application FEI TackApp

L'équipement dans l'arène de compétition

1) Bridon avec muserolle :

- a. À l'exception des boucles et du rembourrage, la bride et la muserolle doivent être complètement fabriquées en cuir ou en matériaux similaires au cuir. Le rembourrage est autorisé sur les brides. Du nylon ou d'autres matériaux non métalliques peuvent être utilisés pour renforcer le cuir de la bride, mais ne doivent pas avoir de contact direct avec le cheval. Des inserts élastiques ne sont autorisés que dans la têtière et les parties rembourrées (têtière et mors) et ne doivent pas avoir de contact direct avec le cheval ou le mors. L'utilisation d'un cavesson, au lieu d'une bride, est autorisée.

- b. Un frontal est obligatoire et, à l'exception des parties fixées à la têtière, ne doit pas être fabriqué en cuir ou en matériau similaire au cuir.
- c. La couronne ou la têtière doit se trouver immédiatement derrière les oreilles et sur la tête et le crâne et peut dépasser vers l'avant sur la tête mais ne doit pas être ajustée de manière à se trouver derrière le crâne.
- d. Une courroie de gorge est nécessaire, sauf en cas d'utilisation de la muserolle combinée ou du bridon Micklem.
- e. Quel que soit le niveau de compétition, une muserolle ne doit jamais être serrée au point de causer des dommages au cheval. et peut être vérifiée selon le protocole des commissaires pour la muserolle.
- f. Une bride à mors simple doit être utilisée avec une muserolle à caveçon normale, une muserolle abaissée, une muserolle flash, une muserolle croisée. Une muserolle abaissée, une muserolle à éclats, une muserolle en croix, une muserolle combinée ou un Micklem ou un modèle de bride similaire.
- g. Les muserolles doivent être plates. Du cuir, de la peau de mouton ou un matériau similaire peut être utilisé sur n'importe quelle partie de la bride. Peut être utilisée, à condition que le matériau ne mesure pas plus de trois centimètres de diamètre mesuré à partir de la peau du cheval.

2. Le mors.

Le mors doit avoir une surface lisse. Les mors torsadés et les mors en fil de fer sont interdits. Les mors doivent être en métal, en plastique rigide ou en matière synthétique durable et peuvent être recouverts de caoutchouc ou de latex. Les mors ne doivent pas restreindre mécaniquement la langue. Le diamètre de l'embouchure du mors doit être tel qu'il ne blesse pas le cheval. Les mors doivent avoir un diamètre minimal de douze millimètres (12 mm) pour les chevaux et de dix millimètres (10 mm) pour les poneys. Le diamètre de l'embouchure est mesuré à côté des anneaux ou des ciseaux de l'embouchure.

- Les mors peuvent être utilisés avec des anneaux libres, des anneaux en D et des ciseaux Eggbutt. Les mors à simple ou double brisure peuvent également être utilisés avec des ciseaux supérieurs ou inférieurs, ou des ciseaux complets. Les anneaux libres peuvent être entourés d'un manchon.

- Les embouchures souples en caoutchouc ou en matière synthétique sont autorisées. Les embouchures non cassées doivent être flexibles.

- Un mors peut comporter jusqu'à deux articulations. Une articulation cylindrique ou de ballet est autorisée comme pièce centrale d'un mors à double brisure, mais la surface doit être solide et ne comporter aucune pièce mobile, à l'exception d'une articulation de ballet.

Toutefois, la surface de la pièce centrale doit être solide et ne comporter aucune pièce mobile, à l'exception d'un rouleau qui est autorisé. L'embouchure peut être inclinée différemment, mais elle doit avoir des bords arrondis et ne doit pas avoir l'effet d'une plaque de langue.

- Un mors à double brisure ou un mors à embouchure rotative peut être courbé pour permettre le dégagement de la langue. - La hauteur maximale de l'écart est de 30 cm.

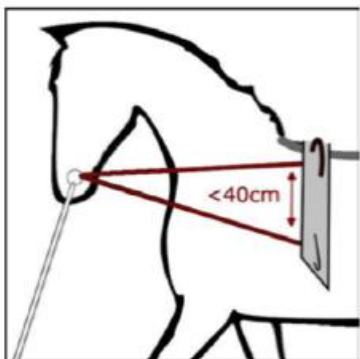
Hauteur maximale de la déviation est de 30 mm entre l'extrémité inférieure du côté de la langue et le point le plus élevé de la déviation. La partie la plus large de l'écart doit se situer à l'endroit où l'embouchure entre en contact avec la langue et doit avoir une largeur minimale de 30 mm. L'embouchure d'un mors brisé ou non brisé peut être incurvée dans les limites des dimensions ci-dessus.

- Les anneaux de mors en caoutchouc sont autorisés.

Le caveçon de longe peut être utilisé à la place d'une bride. Il peut être utilisé avec ou sans mors. S'il est utilisé avec un mors, il doit respecter les règles susmentionnées

3. Rênes latérales ou triangulaires

Les rênes sont fixées à la sangle de voltige et passent par les anneaux du mors pour revenir à la sangle de voltige du même côté. La distance entre les deux points de fixation (haut et bas) de chaque côté de la sangle de voltige ne doit pas dépasser 40 centimètres. Les rênes doivent être réglables uniquement selon la fabrication et toute modification maison de l'ajustement des rênes (comme faire un nœud) n'est pas autorisée. (un martingale ou d'autres aides à la conduite ne sont pas autorisés). Les rênes doivent passer par les anneaux du mors et ne doivent pas être fixées au mors par un mousqueton.

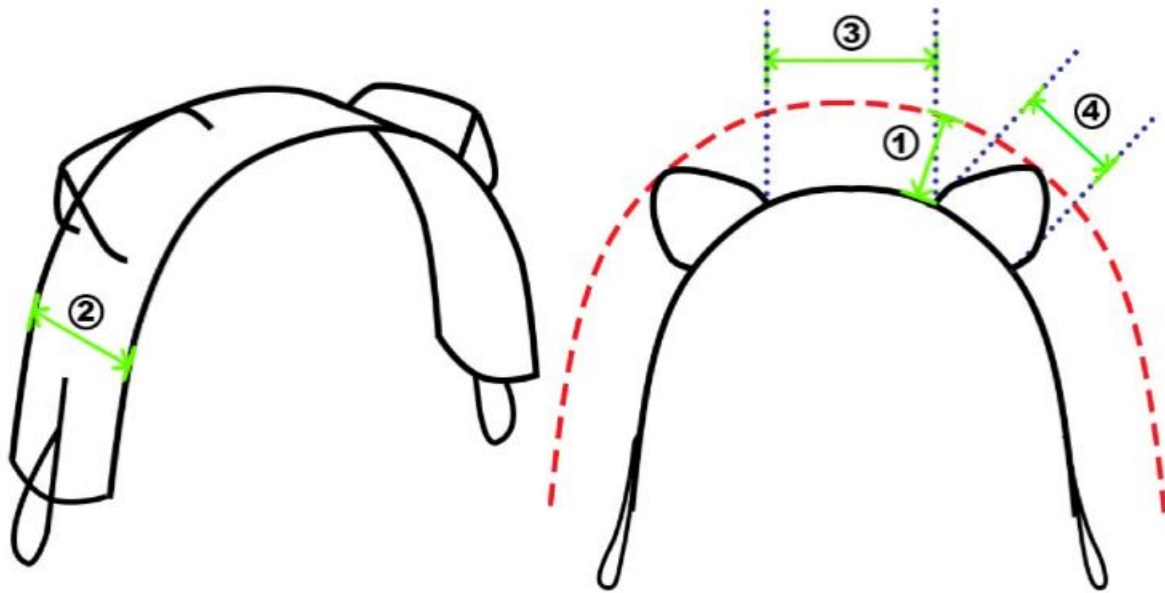


4. Surfaix avec sous-pad et sangle

Sous le surfaix (description et dimensions, voir le diagramme), un sous-pad et/ou des morceaux de laine de mouton peuvent être utilisés pour la protection de la peau. Le surfaix est équipée de deux poignées solides avec deux boucles, une de chaque côté. Une courte sangle supplémentaire en cuir peut être fixée entre les bords intérieurs de la poignée droite et de la poignée gauche. Cette sangle peut être enroulée avec un matériau approprié pour offrir une protection contre les blessures.

1. La distance maximale mesurée entre le dessus de la sangle de voltige et le point le plus éloigné des poignées est de 180 mm.
2. La largeur maximale de la surface portante de la sangle de voltige ne doit pas dépasser 180 mm.
3. La distance maximale entre les poignées de la sangle de voltige sur le côté droit et le côté gauche est de 240 mm.
4. La distance maximale entre le centre des points de fixation supérieurs et inférieurs sur les poignées de voltige est de 280 mm.

Remarque --- ce sont les dimensions maximales, des dimensions plus petites sont acceptables et une tolérance de 20 mm sera acceptée.



5. La longe

La longe est obligatoire et doit être attachée à l'anneau intérieur du mors (et non sur la tête ou à l'anneau extérieur du mors) ou au caveçon de longe. La longe doit avoir une longueur minimale de 8 mètre

6. La Chambrière

La Chambrière est obligatoire et doit avoir une longueur minimale de 7 mètres, y compris le coup de fouet.

7. Les bandages, les protections de sabots, les protections de jambes et les protections de tendons sont autorisés

8. Bonnet, Protège-oreilles et Bouchons d'oreilles

Les bonnets, les protège-oreilles et les bouchons d'oreilles sont autorisés pour tous les événements, ils peuvent offrir une réduction de bruit, les oreilles doivent pouvoir bouger librement. Les bonnets ne doivent pas couvrir les yeux du cheval. Les bonnets doivent être de couleur et de design discrets. Les bonnets ne doivent pas être fixés au frontal.

9. Un tapis de voltige

Un tapis de voltige est obligatoire et doit être fabriqué à partir de matériaux qui s'adaptent au dos du cheval et réduisent l'impact des forces externes (par les voltigeurs). Un pad en gel est autorisé en plus du tapis de dos.

Le tapis de voltige, qui peut être contrôlé à tout moment par le steward, doit avoir les dimensions suivantes : un non-respect peut entraîner une disqualification de la compétition.

- Max. 80 cm de l'arrière du surfaix à l'arrière
- Max. 30 cm de l'avant du surfaix au cou
- Max. 90 cm d'un côté à l'autre, du point le plus bas au point le plus bas
- Si mesuré sur le cheval, la tolérance ne doit pas dépasser 3 cm, soit 93 cm
- Max. 4,0 cm d'épaisseur, y compris le rembourrage.
- Longueur totale max est de 1,10 m

Le surfaix et le tapis peuvent être changés d'un test à l'autre.

Contrôle de l'équipement.

Un contrôle visuel avant de quitter l'aire de réchauffement finale peut être effectué par les stewards pour empêcher les athlètes d'entrer dans l'aire de compétition avec un équipement interdit. Un contrôle visuel peut être refusé, car il a pour but d'aider les athlètes mais n'est pas obligatoire. Cependant, il reste de la pleine responsabilité de l'athlète de ne pas entrer avec un équipement interdit.

Un steward peut être désigné pour contrôler l'équipement de chaque cheval immédiatement après avoir quitté l'aire. Toute disparité sera signalée au juge à A et entraînera une disqualification immédiate si confirmée. Le contrôle de la bride doit se faire avec la plus grande prudence, car certains chevaux sont très sensibles sur la bouche (voir le Manuel des Stewards de la FEI). Le steward doit utiliser des gants chirurgicaux/protecteurs jetables lors du contrôle de la bride (un paire de gants par cheval).

L'équipement dans l'aire d'échauffement sera conforme à l'article ci-dessus avec les ajouts suivants :

- rênes supplémentaires" ou "rênes de renfort" sont autorisées.
- Une bride avec mors double est autorisée pendant la monte.
- Les rênes supplémentaires" ou "rênes de renfort" ne peuvent pas être attachées pendant plus de 10 minutes. Après 10 minutes, elles doivent être desserrées et le cheval doit pouvoir se mouvoir librement pendant un certain temps avant que les aides ou les rênes additionnelles ne soient à nouveau fixées.
- La longe doit être attachée à l'anneau intérieur du mors ou au caveçon de longe.
- Une longe double/longue rêne est autorisée, lorsque la longe est attachée de sorte qu'elle ne soit utilisée que comme une longue rêne (attachée à l'anneau du mors). Une longe double ne doit pas être utilisée comme une rêne.

Toute personne avec une licence peut monter le cheval. Lors de la monte, des chaussures appropriées et une protection de tête, attachée avec une fermeture à trois sangles, sont obligatoires.

2. ORGANISATION DE LA COMPETITION

Article 2.1 Organisation des compétitions de voltige

Les dates de compétitions doivent être transmises à F.R.B.S.E.

La Commission nationale de voltige créera le calendrier des compétitions programmées entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année civile correspondante. Lors des jours de championnats de voltige, aucune autre compétition de voltige ne peut être organisée.

Article 2.1.1. Règles générales du concours

Si les chiens sont admis à un concours : avant, pendant et après la compétition, ils doivent être tenus en laisse en permanence.

Article 2.2 Correspondances et différences du règlement par catégorie/handicap

1. Les championnats de Belgique sont organisés dans les classes supérieures suivantes : Children 2*, juniors 2*, Young Vaulters et seniors 3*, avec un minimum requis de 3 participants par classe. (Cfr Règlement général de la FRBSR.) Pour les classes Children 1*, Junior 1*, Senior 1* et Senior 2* il y a le Championnat Intercommunautaire.
2. Une catégorie comptant plus de 12 équipes participantes, 20 solistes participants ou 12 duo's peut être divisée en deux épreuves. Un classement doit être établi pour chaque catégorie à la fin du concours.

Article 2.3 Rond de longe de la compétition

1. Le ring de compétition doit mesurer au moins 20m de diamètre pour les compétitions en intérieur/extérieur.
2. Si le concours est à l'extérieur, cela doit être clairement mentionné dans l'avant programme.
3. Le sol doit être plat, résilient et antidérapant, afin de réduire au maximum le risque de blessures corporelles pour le cheval et les participants.
4. Le rond doit être tracé de façon visible. Il est également souhaité que le centre soit visible (chaux p.ex.).
5. Si un sillon préjudiciable se forme sur la piste durant la compétition (à l'appréciation du jury), le rond doit pouvoir être réégalisé, ratissé, entre deux passages.
6. En cas de compétition en intérieur, la hauteur sous plafond doit être d'au moins 5m, pour permettre les figures de toutes les catégories. Dans une piste d'une hauteur sous plafond comprise entre 4,5 et 5m, les compétitions pour les solo, pas-de-deux, 1*-teams peuvent s'organiser.
7. Durant la compétition, le jury et ses secrétaires doivent avoir une place suffisamment séparée du public.
8. Les spectateurs doivent se tenir à au moins 3m du rond de longe.
9. Une installation sonore doit être disposée de telle sorte que les messages (et le soutien musical nécessaire) puissent atteindre les participants, le jury et le reste du personnel technique, ainsi que le public

Article 2.4 Le rond d'échauffement

1. Chaque compétition doit mettre à disposition des participants un rond d'échauffement, pourvu des mêmes dimensions que le rond de la compétition. Ce rond d'échauffement doit être conforme aux règles de la compétition.
2. Lors de chaque compétition, il est possible de s'entraîner dans le ring d'échauffement. L'ordre de la liste de départ est déterminant et un juge de ring doit être désigné pour assurer le bon déroulement. Le juge de ring est identifiable à son gilet fluo.

Article 2.5 Ordre de départ

1. L'ordre de départ est déterminé par l'organisateur de la compétition, à moins qu'une demande dans l'avant-programme n'indique le contraire. Les participants doivent commencer dans l'ordre préétabli.
2. Lorsque plusieurs voltigeurs (solos ou duos) ont le même cheval, ils doivent indiquer leur ordre de passage lors de l'inscription.
3. Le jury principal et l'organisateur peuvent déterminer l'ordre de départ.

3. Officiels

Article 3.1 Jury

1. Les membres du jury doivent se conformer au Règlement d'Ordre intérieur de la F.R.B.S.E.
2. Les juges doivent juger un minimum de 2 compétitions par saison, les CVI's et les concours au Pays-Bas comptent. Si cela n'est pas possible, le jury doit suivre une nouvelle formation.
3. Toutes les 4 heures de compétition, les membres du jury doivent avoir une pause d'au moins 1 heure. Pour une compétition d'une durée de plus de 6 heures, un membre du jury supplémentaire doit être recruté afin que les juges puissent effectuer une rotation.
4. Chaque membre du jury doit être assisté d'un secrétaire.
5. Toutes les classes suivantes doivent être évaluées par au moins trois juges maximum 4 juges.
6. Les championnats (sélections, etc.) : ces compétitions doivent être jugées par au moins trois juges et maximum 4 juges. Un de ces membres du jury au moins doit être un juge étranger, et un au moins doit être un juge de niveau national belge.
7. Lors de chaque concours national, il est obligatoire qu'au moins un juge belge soit présent. Les autres juges peuvent être des juges étrangers. Les juges étrangers doivent toujours avoir connaissance du règlement de voltige belge.
8. Communication avec le jury pendant une compétition de voltige
 - a. Pendant la compétition, il est strictement interdit de s'adresser aux membres du jury ou de les déranger. Cela s'applique aux participants, entraîneurs, parents de participants, longeurs, membres du public et toutes les autres personnes présentes, à l'exception du responsable de l'organisation.
 - b. Si quelqu'un souhaite faire une remarque ou poser une question, cela doit se faire auprès du secrétariat de la compétition. Si nécessaire, seul le responsable de l'organisation peut s'adresser au jury entre deux épreuves.
 - c. L'évaluation du jury est contraignante et doit être respectée par tous les participants, entraîneurs et autres personnes concernées. En saluant le participant lors de son entrée dans le cercle, le participant accepte sans conteste l'évaluation du jury. Chaque participant est censé être informé des règlements.
 - d. À l'issue de la compétition, un participant a le droit de poser des questions sur l'évaluation, mais il n'a pas le droit de contester les décisions du jury. L'évaluation du jury doit être respectée à tout moment. La décision finale concernant l'éventuelle correction dans le protocole appartient entièrement au jury. Cela peut être demandé auprès du jury jusqu'à 30 minutes après la remise des prix / la réception des protocoles.
 - e. Il n'est pas autorisé de contester l'évaluation du jury à l'aide de matériel vidéo. Les vidéos peuvent avoir été enregistrées depuis un autre endroit et donner une image déformée de la situation telle qu'observée par le jury.

Cette partie du règlement a été élaborée pour garantir l'objectivité et l'intégrité des membres du jury et pour créer un environnement de compétition équitable et respectueux pour tous les participants et les personnes concernées. Le non-respect de ces règles peut entraîner une disqualification ou d'autres mesures appropriées imposées par la commission disciplinaire.

4. EVALUATION ET CLASSEMENT

Article 4.1 Evaluation

1. Un jury compétent évalue les prestations des participants en leur attribuant des notes allant de 0 à 10. Le chiffre 0 étant la cote la plus faible, le 10 la plus haute.
2. L'emploi de décimales est autorisé. Les notes ont la signification suivante :

0 = pas effectué	6 = satisfaisant
1 = très mauvais	7 = Assez bien
2 = mauvais	8 = bien
3 = assez mauvais	9 = très bien
4 = insuffisant	10 = excellent
5 = suffisant	

Par 'pas effectuée' nous entendons que l'exercice demandé n'a quasiment pas été effectué ou que la cote est le résultat de l'addition des points obtenus et des points de pénalités.

3. Le calcul de la note finale s'effectue sur base de la procédure de calcul décrite sur le protocole, avec maximum 3 décimales après la virgule.
4. Évaluation du cheval

1) Qualité du Galop Niveau de dressage - A1

- **Rythme** : Le rythme est le terme utilisé pour la séquence caractéristique des foulées et du galop pur avec un battement clair et un moment de suspension clairement défini (pas de marche). Le rythme doit être exprimé avec énergie et dans un tempo approprié et cohérent, le cheval développant la capacité de rester en équilibre et en auto-portage adapté à son niveau d'entraînement. Triple temps clair pour le galop.
- **Relaxation** : La détente fait référence à l'état mental du cheval (calme sans anxiété ni nervosité), ainsi qu'à son état physique (l'absence de tension musculaire négative). En général, les états mental et physique vont de pair. Le cheval apprend à accepter l'influence du voltigeur/longeur sans devenir tendu. Le cheval acquiert un tonus musculaire positif, ce qui lui permet de se déplacer avec élasticité, un dos souple et balançant, et un cou détendu.
- **Connectivité** : La connectivité à travers le corps jusqu'au contact des rênes latérales (acceptation du mors (ou du caveçon) par l'acceptation des aides) est réalisée lorsque l'énergie générée dans les hanches par les aides de propulsion circule à travers tout le corps du cheval et est reçue dans les rênes latérales et la longe, appelée 'pont d'engagement'. Le contact avec le mors ou le caveçon doit être élastique et ajustable. L'acceptation du filet se manifeste par le doux mouvement de mastication du cheval. Cela active les glandes salivaires, de sorte que la bouche devient humide, et la production de salive est souvent évidente. La langue qui se déplace doucement doit rester sous le mors (lorsqu'un mors est utilisé).
- **Impulsion** : Impulsion (augmentation de l'énergie et de la poussée). L'impulsion est le terme utilisé pour décrire la transmission d'une poussée propulsive désireuse et énergique, mais contrôlée, générée par l'arrière-train dans le mouvement athlétique du cheval. L'impulsion est associée à une phase de suspension.

Elle se mesure par l'engagement des membres postérieurs du cheval et son désir de se porter en avant avec une baisse de la croupe, l'élasticité de ses pas, la souplesse de son dos, et une légèreté accrue de l'avant-main.

- **Straightness** : VERTICALITÉ La verticalité (amélioration de l'alignement et de l'équilibre). Un cheval est dit vertical lorsque les pas de l'avant-main et des quartiers arrière sont correctement alignés sur des lignes droites et courbes, et lorsque son axe longitudinal est aligné avec la piste sur laquelle il est longé. Cela permet au cheval de charger les antérieures de manière égale, d'engager les postérieures de façon homogène, de maintenir son corps vertical (sans inclinaison) et de préparer le cheval à la rassembler. Ce processus améliore l'équilibre latéral ainsi que l'équilibre longitudinal du cheval.
- **Collection** : (engagement accru, légèreté de l'avant-main, auto-équilibre). Le cheval montre de la collection lorsqu'il abaisse et engage ses postérieurs, et raccourcit et rétrécit sa base de soutien, ce qui entraîne légèreté et mobilité de l'avant-main. Comme le centre de masse est déplacé vers l'arrière, l'avant-main est allégée et élevée ; le cheval a une tendance "en montée". Le cou du cheval est relevé, arqué et toute la ligne supérieure est étirée. Le cheval montre des pas et des foulées plus courts, puissants et cadencés. L'élévation doit être le résultat de, et relative à, l'abaissement des postérieurs. Cela s'appelle élévation relative. Un problème d'entraînement est indiqué si le cheval lève son cou sans déplacer son centre de masse vers l'arrière et abaisser les postérieurs. Cela s'appelle élévation absolue et peut, si elle est généralisée, nuire à la santé du cheval.

2) Compétence du Cheval en Voltige - A2

- **Vault Ability** : Le Cheval doit donner l'impression d'exécuter le Test de sa propre volonté et de rester en véritable équilibre et en autoporté. Il doit y avoir une image d'harmonie et de légèreté tout au long du Test. Equilibre dans le tempo (avant-main/arrière-main) : Tempo constant correct (rythme et énergie sans accélération ni ralentissement)
- **Volonté et obéissance** Le cheval semble à l'aise et travaille avec légèreté et harmonie, sans signe de résistance. Le cheval est concentré sur les aides du longeur, constamment attentif aux signaux du longeur et répond instamment sans hésitation aux aides discrètes. Aucun comportement défavorable ou réticence à l'exécution (par exemple, signes de stress, grincement des dents, agitation de la queue, etc.).
- **Le balancement en tempo** Le cheval travaille avec un rythme constant, un tempo et une énergie sans accélérer ni ralentir. Le balancement en tempo (A2) doit être distingué du rythme (A1), par exemple, le cheval peut montrer un mauvais rythme avec un galop en trois temps peu clair (A1 inférieur), mais peut néanmoins travailler avec une vitesse et une énergie complètement cohérente (A2 supérieur). Ou il peut montrer un excellent rythme avec un galop en trois temps clair et un moment de suspension évident (A1 supérieur), mais la vitesse change à plusieurs reprises tout au long de la performance en réponse aux exercices (A2 inférieur).
- **Équilibre en cercle (intérieur/extérieur)** Le cheval travaille sur un cercle constant d'un diamètre minimum de 15 m sans s'effondrer à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle.

3) Critères de longe - A3

-Le longeur doit refléter une coopération et une communication faciles et sans effort entre le longeur et le cheval.

-Utilisation correcte et discrète des aides.

-Position et posture appropriées.

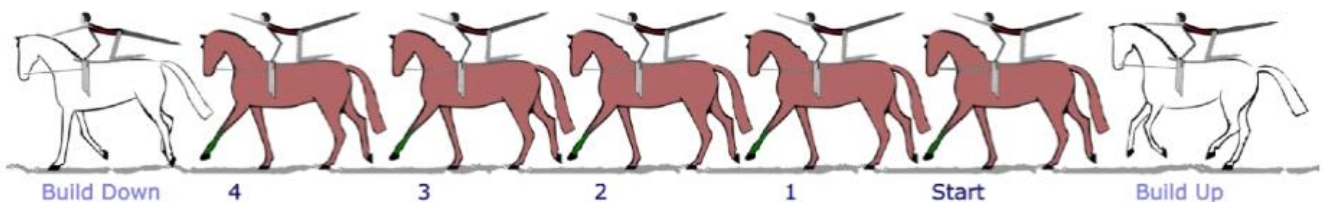
-Tenue adéquate.

-Équipement bien ajusté.

-Entré, salut et tour de trot : Ceci doit être réalisé dans un mouvement fluide allant de l'entrée de l'arène à l'engagement au galop jusqu'à ce que le voltigeur touche le cheval.

Article 4.2 Figures imposées

1. La description des figures imposées se trouve sur le site de la FEI et le code de pointage.
2. L'évaluation des figures imposées est d'application pour chaque forme de compétition.
3. Le jury évalue chaque figure imposée de manière individuelle.
4. Chaque exercice de position statique obligatoire doit être maintenu pendant 4 sauts de galop. Le comptage des sauts de galop débute dès qu'une position statique est adoptée au galop, et il commence lorsque le dos du cheval se trouve au point le plus bas et que le membre antérieur intérieur est en mouvement vers l'avant (voir image)..



Le comptage des sauts au galop commence lorsque l'exercice est entièrement construit. Chaque pas de trot du cheval est compté comme un saut au galop raté. Dans l'imposé, chaque pas de trot entraîne un score de 0 pour l'exercice imposé montré."

5. Chaque figure imposée doit être effectuée une fois.
6. Les figures imposées doivent être présentées dans l'ordre et dans le temps imparti. Cfr. Article 1.6.
7. Pendant l'exécution d'un exercice, le participant doit rester au contact du cheval.
8. 25% de la note totale concerne la note du cheval (voir annexe note du cheval) et 75% de la note totale concerne l'exécution technique des exercices imposés présentés

Article 4.3 Pénalités pour les figures imposées

Lors des figures imposées, les points de pénalités suivants peuvent être attribués :

1 point de pénalité	<ul style="list-style-type: none">• L'exercice n'est pas maintenu pendant 4 foulées de galop (C). Chaque foulée de galop en moins donne un point de pénalité.• Si le participant ne s'agenouille pas lors de 'l'étendard' ou le 'debout'.• Pour chaque faute de tact (T) lors du 'moulin'.• Toucher l'encolure (N) du cheval de la main lors d'un exercice ('l'étendard' ou le 'debout').• Pour chaque sortie dont la réception ne s'effectue pas sur les deux pieds.• Pour chaque aide physique lors de l'entrée à cheval dans les catégories 1*
2 points de pénalité	<ul style="list-style-type: none">• Pour la répétition d'une figure imposée. Par répétition, on entend le fait de saisir les poignées une deuxième fois, par des exercices dynamique, également la prise d'élan pour la deuxième fois lors du flanc et du ciseau, ainsi que saisir à nouveau les poignées lors de la position assis, - de l'étendard et -du debout.• Pour une chute lors de la sortie ou du flanc• Pour l'exécution d'une figure imposée dans le mauvais ordre mais corrigée immédiatement, de sorte à ce que le participant effectue la bonne figure sans descendre du cheval. (R)• Pour une descente non conforme.
La note 0	<ul style="list-style-type: none">• Pour chaque exercice imposé qui ne sera pas ou partiellement exécuté (au galop).• Pour la descente du participant durant une figure imposée qui n'est pas conforme à la description.• Pour chaque figure imposée exécutée dans le désordre sans correction.• Pour une erreur de direction durant l'exécution des 'ciseaux'• Si le participant prend les poignées pour une seconde fois lors de l'exécution d'une figure imposée.• Pour chaque exercice qui ne sera pas exécuté au galop.• Si le participant répète une figure imposée. (Les poignées sont saisies une troisième fois à la 2e répétition).• Pour toute aide physique, pendant l'entrée à cheval pour les catégories 2* et 3*' et les 'juniors'2* et Young Vaulters• Pour les équipes : pour chaque exercice effectué après le son de la cloche (fin du temps imparti). Les exercices commencés avant le son de cloche seront comptabilisés.

Le jury fera usage d'abréviations pour expliquer la raison principale justifiant l'obtention de points de pénalité (voir annexe).

Article 4.4 Libre

- 1) Le Libre peut être composé au libre choix des participants. Le Libre sera composé de figures statiques et dynamiques.
- 2) Le calcul du résultat final sera fait selon la procédure décrite sur le protocole d'évaluation. 25% de la note totale concerne la note de cheval, 50% de la note totale concerne la difficulté et l'exécution et 25% de la note totale concerne l'évaluation artistique.
- 3) Le calcul du Libre se fait sur base de :

a) Cheval (25%)

- i) Évaluation de l'impression générale et de la qualité du cheval. Tant lors des exercices imposés que dans le libre, le pas du cheval est évalué. À cet effet, l'échelle de dressage doit servir de point de départ, celle-ci est publiée sur le site web de la FRSBE
- ii) Les scores des chevaux sont évalués par les juges en trois parties : A1, A2 et A3 (voir l'annexe sur les scores des chevaux et la section 4.1 sur l'évaluation du cheval pour plus de détails.)
 - Qualité du galop et 'Durchlässigkeit' (A1)
 - Qualité de voltige (A2)
 - Longueur (A3)

b) Difficulté (DoD) et exécution (50%)

- i) Quatre niveaux de difficulté sont distingués : E (facile), M (moyen), D (difficile), R (risque)
- ii) nombre d'exercices réalisés avec le niveau de difficulté qui leur est attribué. La classification à cet égard est publiée sur le site de la FEI sous les lignes directrices de la FEI. De plus, le jury note pour chaque exercice exécuté un chiffre de deductions (déductions). Cela donne une valeur à la qualité de l'exercice présenté. La difficulté est indépendante de l'exécution.
- iii) Les exercices qui n'ont jamais été montrés auparavant et qui ne sont pas inclus dans le règlement seront qualifiés par le jury, à sa propre discrétion, comme E, M, D, R.
- iv) Pour toutes les épreuves de niveau 1* - équipe, solo et pas-de-deux. Voir le tableau ci-dessous. Aucun niveau de difficulté n'est attribué.

Classe	Degrés de difficulté
Team 1* Pas de degrés de difficulté Tous les exercices comptent pour la composition et l'exécution.	Pas de degrés de difficulté
Team 2* & 3* (Senior / Junior) Seuls les 20 exercices les plus difficiles comptent (pour le Libre Junior) Seuls les 25 exercices les plus difficiles comptent (pour le Libre Senior)	Kür/libre Junior (E) = 0,1 (M) = 0,3 (D) = 0,5 Kür Senior (E) = 0,1 (M) = 0,3 (D) = 0,4
Solo 2*/3* (Senior/Junior/Children) Seuls les 10 exercices les plus difficiles seront comptabilisés	(M) = 0,4 (D) = 0,9 (R) = 1,3
Solo 1* Pas de degrés de difficulté Tous les exercices comptent pour la composition et l'exécution.	Pas de degrés de difficulté
Pas-de-Deux 2* & 3* (Senior/Junior) Seuls les 13 exercices les plus difficiles seront comptabilisés (pour la kür senior) Seuls les 10 exercices les plus difficiles seront comptabilisés (pour la kür junior)	Kür senior (M) = 0,4 (D) = 0,8 Kür junior (M) = 0,4 (D) = 1,0
Pas-de-Deux 1* Pas de degrés de difficulté Tous les exercices comptent pour la composition et l'exécution.	Pas de degrés de difficulté

L'exécution est évaluée par le biais du chiffre de déductions qui indique la valeur de la qualité de l'exercice présenté. Cela est évalué sur :

- La sûreté des exercices, la tenue, la stabilité des exercices montrés dans la libre.
- La détente des participants pendant les exercices dans le libre.
- L'harmonie avec le cheval, en tenant compte du caractère et du mouvement du cheval.
- La posture corporelle des participants pendant et entre les exercices.
- La précision des mouvements.
- La hauteur et l'amplitude des mouvements du libre.

Les exercices évalués dans le libre :

- Uniquement des exercices libres statique où trois sauts de galop sont maintenus.
- Uniquement des parties d'exercices libres utilisées dans le cadre des limites du temps autorisées.

- Une sortie qui commence déjà lorsque la cloche sonne.
- Uniquement des exercices réalisés au galop.
- Uniquement des exercices montrés pour la première fois dans ce livre.
- Des exercices montrés en harmonie avec le cheval.
- Des exercices qui ne sont pas des exercices imposés (Il s'agit de tous les exercices imposés de tous les niveaux).

C : Artistique (25%)

L'évaluation de l'élément Artistique se compose de :

- CoH (harmonie avec le cheval),
- C1 (groupes structurels des exercices),
- C2 (variations de position),
- C3 (composition)
- C4 (interprétation musicale et langage corporel).

L'évaluation de l'élément Artistique commence au moment où le premier voltigeur touche le cheval et/ou le surfaix ou le tapis de voltige et se termine à la fin du temps réglementaire.

Pour le test technique dans l'Artistique, la dernière séquence est prise en compte, même si elle a été réalisée après le signal de cloche.

Le score maximum est de 10 points, des décimales peuvent être attribuées.

<p>Harmonie avec le cheval (CoH)</p>	<p>Sélection d'éléments pour être en harmonie avec le cheval, en tenant compte de la composition, du poids, de l'équilibre sur le cheval et en prenant en considération le niveau de formation du cheval. Les exercices ne doivent pas perturber le cheval ni le déséquilibrer.</p>
<p>Structure (C1 et C2)</p>	<p>Variation des exercices (C1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un équilibre entre les exercices statiques et dynamique • Sélection des exercices et transitions entre les exercices de différents groupes de structure • Sélection de groupes de structures appropriées en harmonie avec le cheval • Exercices qui ne surchargent pas le cheval <p>Compléments pour Pas-de-Deux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seuls les exercices avec deux voltigeurs, le saut a cheval- et la sortie sont pris en compte. • Un équilibre entre les différentes positions des deux voltigeurs <p>Complément pour les équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un équilibre entre les différentes positions des deux et trois voltigeurs • Une participation égale de tous les voltigeurs, pas trop d'utilisation d'un ou deux voltigeurs. <p>Variation des positions (C2) :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Variation de la position des exercices par rapport au cheval et de la direction du mouvement • Un équilibre entre l'utilisation de l'espace ; l'utilisation de toutes les parties du dos, de l'encolure et de la croupe du cheval. Un équilibre entre l'utilisation de l'espace ; l'utilisation de toutes les parties du dos, de l'encolure et de la croupe du cheval, y compris les sauts au sol.
Chorographie (C3 et C4)	Unité de la composition (C3) <ul style="list-style-type: none"> • Une sélection de transitions et de mouvements qui relie les exercices et les transitions en douceur. • Complexité du montage et du démontage des exercices • Éviter un cheval vide • Les transitions sont en harmonie avec le cheval
	Interprétation de la musique (C4) <ul style="list-style-type: none"> • Transmission du caractère et/ou de la musique • Expression • Créativités des mouvements, des gestes • Une tenue adaptée au thème de la musique • Mouvements en harmonie avec la musique

C1 Variation des exercices

Le livre doit être composé d'une grande variété d'exercices. Une sélection variée d'exercices et des transitions entre les exercices de différents groupes de structure et un équilibre entre les exercices statiques et dynamiques.

Classification C1 groupes de structures

Les groupes #1 à #5 appartiennent aux exercices statiques. Les groupes #6 à #10 appartiennent aux exercices dynamiques. Il est possible qu'un exercice compte pour plusieurs groupes.

voir FEI vaulting guidelines en FEI Code of points.

Group	Groupe de la structure	Remarque :	Exigences minimales
1	Assi	Les exercices de type grand écart et les exercices en position couchée peuvent également faire partie du groupe 2.	1 exercice
	Exercices en suspension		
	Agenouillement		
	Banc Coucher		

2	<p>Le groupe 2 comprend des exercices qui démontrent la flexibilité du haut du corps, des hanches et/ou des jambes.</p> <p>Balance</p>	Les exercices d'équilibre et de position debout n'appartiennent au groupe n° 2 que si une jambe est levée (au moins) plus haut que l'horizontale.	1 exercice
	<p>Exercices debout (lever une jambe plus haut à l'horizontale)</p> <p>Grand écart (en position assise ou couchée)</p>	Les exercices debout et les grands écarts peuvent également faire partie du groupe n° 4.	
3	<p>Exercices de soutien</p> <p>Extension du dos</p>		1 exercice
4	<p>("Position tête haute !")</p> <p>Exercice debout</p>	1 exercice debout doit être montré. Il n'y a pas de distinction dans la direction (par exemple, se tenir à l'intérieur sur deux pieds est la même chose que se tenir à l'extérieur sur deux pieds).	1 exercice
5	<p>("Position tête en bas !")</p> <p>Exercice debout</p> <p>Exercices en suspension (longueur d'épaule)</p>		1 exercice
6	<p>Exercice de saut (sur le cheval)</p>	<p>Un saut relève du groupe n° 6 avec un DOD* minimum de M.</p> <p>Un saut avec un demi-tour peut également faire partie du groupe n° 8.</p>	1 exercice pas obligatoire en 1*
7	<p>Exercices de balancement (y compris les exercices impliquant le déplacement de la jambe en cercle ou avec un coup de pied)</p> <p>Les coups de roue (mouvements de rotation autour du plan sagittal du corps soutenus par l'avant-bras, les mains, les épaules, etc.)</p> <p>Tirer vers le haut (sur le cheval)</p>		1 exercices
8	<p>Turner (mouvements de rotation autour du plan longitudinal du corps)</p>	Un tour doit comprendre au moins une rotation de 180°.	1 exercices

	<p>Rolling (mouvements tournant autour du plan latéral du corps)</p> <p>Sauter en équilibre latéral sur les mains et rouler (peut aussi faire partie du groupe 6).</p> <p>Saltos</p> <p>Renversements/Flikflak</p>	<p>en combinaison avec des exercices d'autres groupes, on peut compter les tours (par exemple, le saut avec un demi-tour s'inscrit dans les groupes 6 et 8).</p> <p>2.1-03 est compté à la fois comme un saut et comme un roulé (chest roll).</p>	
9	Saut à cheval et sorti avec un DOD* d'au moins D	Le saut en hauteur avec DOD* d'au moins D compte dans le groupe n° 9 et peut également être compté dans d'autres groupes.	1 exercices (pas obligatoire en 1*)
10	Saut pied au sol		1 exercices (pas obligatoire en 1*)

DOD* (degré de difficulté)

C2 Variation dans les positions

L'objectif est de parvenir à utiliser toutes les zones du cheval :

Positions: encolure, sangle, dos, postérieur, intérieur et extérieur du cheval (boucle et saut à terre).

Directions statiques : vers l'avant, vers l'arrière, vers l'intérieur, vers l'extérieur.

Directions dynamiques : verticalement à travers la ligne de dos (le long), horizontalement perpendiculairement à la ligne de dos (à travers).

Article 4.5 Evaluation des épreuves libres par équipe

Lors de l'évaluation des libres en équipe, il sera tenu compte des éléments suivants :

1. Lors des figures en combinaison à 3, il faudra que 2 participants soient en permanence en contact avec le cheval.
Les figures qui ne seront pas cotées :
 - Chaque figure avec plus de 3 participants.
 - Chaque figure avec 3 participants, ou seul un voltigeur reste en contact avec le cheval.
 - Les entrées et les sorties avec assistance physique ne comptent pas dans les catégories

Points de pénalité dans la not artistique :

1 point de pénalité	- Si un ou plusieurs participants ne sont pas montés sur le cheval durant le libre.
---------------------	---

2. L'exécution.

L'évaluation du libre ne porte pas uniquement sur la difficulté des exercices (E, M, D ou R), mais également pour la qualité d'exécution de ces figures. Pour les erreurs ci-dessous, les points de déduction suivants sont attribués :

1-4 point de pénalité	Petite faute
5-8 points de pénalité	Faute moyenne
9-10 points de pénalité	Grosse faute
Voir tableau plus bas	Chute

Pour le calcul des points d'exécution, le cumul des points de pénalité de toutes les figures exécutées seront additionnés (les exercices de catégorie E inclus).

Cette addition est divisée par le nombre de figures (les figures de catégorie E inclus) et soustraite de 10. Le résultat est la note d'exécution du libre.

Article 4.6 L'évaluation du libre en solo.

Les figures non-conformes (figures statiques qui ne sont pas exécutées durant 3 foulées de galop, durant trois foulées) n'entrent pas en compte lors de l'évaluation. Ces exercices peuvent toutefois prendre des points de pénalité pour l'exécution

Le libre sera évalué sur les points suivants :

L'évaluation de la difficulté

- Le jury donne une cotation pour chaque figure présentée
- Seules les 10 figures les plus difficiles seront prises en compte dans l'évaluation.
- Pour être comptabilisée, la sortie doit être entamée avant la sonnerie.
- Dans la catégorie 1*, la difficulté de l'exercice ne sera pas prise en compte. Seules la composition et l'exécution seront évaluées.

Points de pénalités pour l'exécution.

Lors du libre, non seulement les niveaux de difficulté (E, M, D ou R) sont notés, mais aussi l'exécution est notée directement en points de déductions.

Les points de déduction suivants sont attribués pour les fautes ci-dessous :

1-4 point de pénalité	Petite faute
5-8 points de pénalité	Faute moyenne
9-10 points de pénalité	Grosse faute
Voir tableau plus bas	Chute.

Pour le calcul des points d'exécution, les points de pénalité de toutes les figures exécutées seront additionnés (les exercices de catégorie E inclus). Cette addition est divisée par le nombre de figures (les figures de catégorie E inclus) et le résultat obtenu soustrait de 10. Le résultat est la note d'exécution du libre.

1 point de pénalité	<ul style="list-style-type: none"> - si la sortie n'a pas commencé dans le temps prescrit - Si le libre (au galop) n'a pas de 'saut a terre dans la catégorie 2* et 3*
---------------------	--

Article 4.7 Evaluation du libre 'pas-de-deux'

1. La difficulté

Le jury note toutes les figures montrées. Tous ces exercices doivent être effectués à 2, à l'exception du saut à cheval et de la sortie.

Les figures qui ne sont exécutées que par un voltigeur (quand il est seul sur le cheval) ne seront pas prises en compte pour le calcul de la note de difficulté.

Seules les 13 figures les plus complexes sont prises en compte pour les pas-de-deux 2* et 3*. Les 10 plus complexes pour les pas-de-deux Jr2*. Pour la catégorie niveau 1*, il n'y a pas de degrés de difficulté.

2. L'artistique est ce que les participants ont eu l'intention de montrer, peu importe la qualité de l'exécution.

Points de pénalités dans ' artistique :

1 point de pénalité	<ul style="list-style-type: none"> - Si la descente n'a pas commencé avant la cloche. - Si plus de 2 figures sont exécutées avec seulement 1 voltigeur à cheval, sans compter l'entrée à cheval et la sortie.
---------------------	---

3. L'exécution

L'évaluation de l'exécution du libre ne porte pas uniquement sur la difficulté des figures (E, M, D ou R), mais également sur la qualité d'exécution de ces figures. Les points de déduction suivants sont accordés pour les erreurs ci-dessous : :

1-4 point de pénalité	Petite faute
5-8 points de pénalité	Faute moyenne
9-10 points de pénalité	Grosse faute
Voir tableau plus bas	Chute.

Pour le calcul des points d'exécution, le cumul des points de pénalité de toutes les figures exécutées seront additionnés (les exercices de catégorie E inclus). Cette addition est divisée par le nombre de figures (les figures de catégorie E inclus) et le résultat obtenu est soustrait de 10. Le résultat est la note d'exécution du libre.

Article 4.8 Epreuve Technique

Les exercices obligatoires pour le test technique des young vaulters et des voltigeurs seniors *3 solo sont prescrits annuellement par la FEI, ils peuvent être trouvés sous les directives FEI vaulting

guidelines. Pour l'évaluation de la valeur artistique lors du teste technique, voir également les directives de la FEI vaulting guidelines.

Article 4.9 Chute

1. Il est entendu par 'chute' : un mouvement hors de contrôle ou ce qui est décrit comme chute dans le règlement (voir tableau). La chute est signalée sur la feuille de cotes par un V et les points de pénalité. La pénalité sera déduite de la note d'exécution finale.
2. Lors de la chute d'un voltigeur solo ou pas-de-deux, le temps imparti du libre sera arrêté (pas de cloche). Le chronomètre repartira si le voltigeur touche le cheval et/ou le harnachement dans la minute. Si le voltigeur n'est pas en mesure de reprendre le libre immédiatement, le jury 'A' sonnera et interrompra le test. Le libre doit reprendre dans les 30 secondes après la deuxième sonnerie. La troisième chute d'un voltigeur solo ou pas-de-deux signifie l'élimination.
3. La chute du cheval est éliminatoire et ce à l'appréciation du jury en A.

Catégorie de chute	Description	team	Solo Kür	Pas-de-deux
Chute 1a	Mouvement inattendu durant lequel tous les voltigeurs se retrouvent rapidement et sans contrôle au sol, causé par une perte d'équilibre ; atterrissage déséquilibré et incapable de maintenir l'équilibre sur les deux pieds (pas de contact avec le cheval / l'équipement), pendant ou à la fin du test. Plus personne sur le cheval	2.0	2.0	2.0
Chute 1b	Mouvement inattendu dans lequel un voltigeur de l'équipe ou d'un pas-de-deux se retrouve au sol rapidement et par perte de contrôle. Suite à une perte d'équilibre, le voltigeur ne reste pas sur ses 2 pieds pendant ou à la fin du test. Perte de contact avec le cheval. Le cheval n'est pas vide	1.0		1.0
Chute 2a	Causée par une perte d'équilibre, tous les voltigeurs de l'équipe ou d'un pas-de-deux ou slo chutent au sol rapidement et par perte de contrôle. Suite à une perte d'équilibre, le voltigeur n'est plus en contact avec le cheval ou le surfaix, mais reste sur leurs 2 pieds pendant ou à la fin du test. Plus de contact avec le cheval. Le cheval est vide.	1.0	1.0	1.0
Chute 2b	Mouvement imprévu durant lequel un voltigeur de l'équipe ou d'un pas-de-deux chute au sol par perte de contrôle. Suite à une perte d'équilibre, le voltigeur n'est plus en contact avec le cheval, le harnachement ou un des autres voltigeurs, mais reste sur ses 2 pieds pendant ou à la fin du test. Le cheval n'est pas vide.	0.4		0.6

Chute 3	Mouvement imprévu durant lequel un voltigeur de l'équipe ou d'un pas-de-deux ou solo chute au sol par perte de contrôle, mais garde cependant contact avec le cheval, le harnachement ou un autre voltigeur et réussit à remonter sur le cheval. Saut au sol après une perte d'équilibre.	0.4	0.6	0.6
Chute 4	Saut à terre durant lequel le voltigeur frappe le sol des pieds plus d'une fois avant de remonter sur le cheval.	0.4	0.6	0.6
Chute 5a	Après la descente, le voltigeur n'est pas en mesure de maintenir l'équilibre sur les 2 pieds et touche le sol avec une autre partie du corps que les pieds.	0.2	0.4	0.4
Chute 5b	Après la descente, le voltigeur n'est pas en mesure de maintenir l'équilibre sur les 2 pieds et touche le sol avec la ou les mains.	0.1	0.2	0.2

Chute Test Technique voir FEI vaulting guidelines.

Article 4.10 Boiterie

Si le cheval n'est pas apte à concourir, le (président du) jury informera immédiatement le(s) participant(s) de son élimination. Il n'est pas possible d'aller en appel contre cette décision. Le participant devra mettre fin à sa participation de manière immédiate et quitter le terrain de concours dans les plus brefs délais.

Article 4.11 Abandon

Un participant qui choisit d'abandonner, devra signaler sa décision par un salut franc au (président du) jury. Il devra quitter le ring et ne sera pas repris dans la liste des résultats.

Article 4.12 Circonstances imprévues

1. En ce qui concerne les prises de décisions lors de circonstances imprévues ou d'évènements particuliers, le jury en A aura le dernier mot. Il a le droit de prendre sa décision suite à la consultation des juges en B, C et D. Lors d'évènements inattendus ou de problèmes avant ou pendant une épreuve, les juges en B, C et D pourront se déplacer vers le juge en A pour lui communiquer leur opinion.
2. Lors d'évènements imprévus, (par exemple une chute, ou de rupture du surfaix), le jury en A pourra mettre fin à une épreuve ou l'interrompre. Si l'épreuve est interrompue, le temps sera suspendu. La reprise de l'épreuve et la remise en marche du chronomètre se fera au signal du jury en A.
3. Lors de défectuosité de matériel, si le matériel se détache ou s'il provoque une douleur au cheval, le matériel pourra être remplacé à condition que ce soit possible dans les 2 minutes.
4. En cas de conditions (météorologiques) extrêmes pendant le concours, l'organisateur du concours est tenu de prendre les mesures nécessaires et d'agir autant que possible dans l'intérêt du bien-être des chevaux et des participants.

Article 4.13 Défense

Si le cheval présente une gêne suite à un exercice ou si le cheval présente des défenses, le jury pourra exclure la combinaison.

Article 4.14 Protocole d'évaluation

1. Les protocoles d'évaluation sont publiés sur le site de la Paardensport Vlaanderen/LEWB.
2. Les notes et les commentaires sur l'exécution des figures par les voltigeurs y sont repris.
3. Il y a de la place pour d'éventuels commentaires du jury. Pour les exercices imposés, le jury peut faire usage d'abréviations pour motiver les notes. La signification de ces abréviations est reprise en annexe.
4. Les protocoles seront remis aux participants par l'organisateur du concours après le déroulement de celui-ci.

Article 4.15 Classement

1. Dans chaque rubrique les participants ayant obtenu le score le plus élevé sera classé premier, suivi des autres concurrents par score décroissant.
2. En cas d'ex aequo, la plus haute note pour les exercices imposés sera gagnante. Dans le cas où cette note est identique la meilleure note du libre, puis la note artistique, puis la note technique....

Article 4.16 Remise des prix

1. Il peut y avoir plusieurs remises de prix par jour.
2. Tous les voltigeurs doivent être présents à la remise des prix. Si pour des raisons urgentes ils ne peuvent pas attendre la remise des prix, ils doivent demander l'accord du président du jury ou du club organisateur. S'ils quittent plus tôt sans autorisation, ils peuvent être disqualifiés et ne recevront pas de prix en argent.
3. Il est souhaité que le longeur accompagne le(s) voltigeur(s) lors de la remise de prix.
4. Au minimum un prix sera remis par 4 participants à une catégorie team, pas-de-deux ou solo.
5. Le nom et le score du voltigeur doit être annoncés à la remise des prix.
6. Lors du Championnat de Belgique, le Championnat Intercommunautaire et la Coupe de Belgique, il faudra disposer d'un podium sur lequel une équipe complète pourra monter.

ANNEXE 1 : NOTE DU CHEVAL – TABLEAU DES POINTS



Date: _____

Event: _____

Vaulter: _____

Nation: _____

Horse: _____

Lunger: _____

Judges Table	A
---------------------	----------

HORSE SCORE COMPULSORY

		Remarks		Score 0-10														
Quality of Canter and Throughness 60%	<ul style="list-style-type: none"> • Rhythm: Regularity, energy, equal length of strides, clear 3-beat, clear moment of suspension. • Relaxation: Relaxation and suppleness through the whole body of the Horse. Relaxed swinging back. Relaxed neck. Positive muscle tone. • Connection: Bridge of engagement. Flexed back and engaged core. Energy from hindquarters flow through the body to a soft and flexible connection on the side reins and lunge line. • Impulsion: Self carriage with elastic steps, suppleness, and engagement of hindquarters. Energy created with the hind legs well underneath Horse's center of gravity (carrying, not pushing). Lifting of forehand (uphill tendency) and lowering of croup. • Straightness: 'Relative' straightness on the circle line. Hind legs follow footfalls of front legs. Body is vertical. The Horse is aligned through the whole body. • Collection: Lowered, engaged hindquarters and croup. Shortening and narrowing of base of support resulting in lightness and mobility of the forehand. Whole topline is stretched. Shorter, powerful, energetic strides. <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Rhythm</td> <td>Relaxation</td> <td>Connection</td> <td>Impulsion</td> <td>Straightness</td> <td>Collection</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>	Rhythm	Relaxation	Connection	Impulsion	Straightness	Collection									A1 60%		
	Rhythm	Relaxation	Connection	Impulsion	Straightness	Collection												
Vault Ability of the Horse 25%	<ul style="list-style-type: none"> • Willingness/obedience: <ul style="list-style-type: none"> •No resistance or hesitation. •Alert and responsive to the lunger's aids. •Harmony and lightness. • Balance in tempo (forth/back): <ul style="list-style-type: none"> •Constant correct pace, tempo, and energy without speeding up or slowing down. • Balance in circling (in/out): <ul style="list-style-type: none"> •Constant circle of min. 15 m. diameter without falling in or out. <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Deductions:</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>	Deductions:								A2 25%								
	Deductions:																	
Lunging	<ul style="list-style-type: none"> •The lunging should reflect an easy and effortless collaboration and communication between the lunger and the horse. •Correct and discrete use of aids. •Correct position and posture. •Appropriate dress. •Well-adjusted equipment. •Entry, salute, and trot round: Should be performed in a smooth flow from entering the arena till stride off into canter and until the vaulter touches the Horse. <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Deductions:</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>	Deductions:								A3 15%								
	Deductions:																	

Horse Score	
--------------------	--

Judge: _____

Signature: _____



ANNEXE 2 : POINTS POUR A1

Rhythm 10 %	Relaxation 10 %	Connection 10 %	Impulsion 10 %	Straightness 10 %	Collection 10 %
----------------	--------------------	--------------------	-------------------	----------------------	--------------------

A1 Rythme

Note	Régularité du rythme / Régularité de la cadence / Stabilité de la cadence / Activité / Longueur des foulées / Galop à 3 temps / Temps de suspension / Qualité de la projection
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Justesse du rythme dans l'allure - Clair moment de suspension - Rythme exprimé avec énergie - Longueur des foulées constante - Posé des pieds toujours correct - Cadence adaptée et régulière - Bonne activité des postérieurs - Cheval en équilibre
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - rythme de l'allure correct - moment de suspension identifiable - Rythme exprimé avec une énergie modérée - Posé des pieds majoritairement correct - cadence principalement adaptée et régulière - activité des postérieurs correcte - Équilibre du cheval satisfaisant
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Changements de rythme dans l'allure - Galop à 3 temps pas toujours clair - Manque d'énergie ou se précipite - Posé des pieds irrégulier - Variation de la cadence - Manque d'activité des postérieurs entraînant des fautes de rythme - Équilibre du cheval correct
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Rythme irrégulier - Galop à 4 temps pendant la majorité de la performance - Rythme manque d'énergie ou se précipite - Posé des pieds très irrégulier - Variations de la cadence - Manque d'activité des postérieurs entraînant des fautes sérieuses de rythme - Equilibre non constant
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - Galop rompu - Manque d'énergie - Aucune régularité - Cheval en déséquilibre - Ruptures fréquentes et importantes

A1 Relaxation

Note	Décontraction / souplesse du dos, de l'encolure et de la nuque / Tonus musculaire
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne élasticité des foulées - libre de toute anxiété - Tension musculaire optimale - Fonctionnement du dos et des postérieurs évident - Port de queue détendu - respiration rythmée - Totale et permanente décontraction physique et mentale complète
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - Décontracté - Bonne élasticité des foulées - Libre de toute anxiété - Encolure détendue - Bon fonctionnement du dos - Port de queue relâché - Respiration rythmée - Décontraction physique et mentale durant la majorité de la performance
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Montre quelques signes d'anxiété et de tension - Quelques tensions dans le maintien de l'encolure - Quelques tensions dans le dos - Quelques fouaillements de queue
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Montre des signes d'anxiété et en tension la majeure partie du temps - Tensions importantes dans le port de l'encolure - Tensions importantes du dos et/ou dos creux - Fouaillements de queue réguliers
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - Montre des signes d'anxiété et de tension tout le temps - Forte tension de l'encolure - Forte tension du dos (dos très creux) - Fouaillements de queue permanents

Note	Pont d'engagement / dos souple / engagement des postérieurs / Energie transmise par les postérieurs à l'ensemble du corps jusqu'au contact léger sur les rênes fixes et la longe.
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Contact franc, moelleux et stable sur la longe et la main du longeur ainsi que sur les rênes fixes (longe et rênes tendues mais souple) - Bouche relâchée - Chanfrein sur la verticale ou légèrement en avant de la vertical
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - Contact franc, moelleux et stable durant la majorité du temps - Bouche relâchée - Chanfrein majoritairement sur la verticale, légèrement an avant ou en arrière de la verticale par moments. - Quelques pertes de contact sur les rênes fixes - Quelques pertes de contact sur la longe
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de contact et cheval non "tendu" (dos creux) - Bouche sèche et ouverte - langue sortie par moment démontrant des signes de tension mais reste placée sous le mors - Chanfrein se déplace en avant et/ou en arrière de la verticale - Rênes fixes extrêmement tendues ou flottantes - Contact avec la longe est flottant /non établi/en traction sur la longe
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de contact - Cheval non "tendu" (dos très creux) - bouche ouverte - Langue sortie démontrant des signes de tension pendant la majorité la performance ou langue au-dessus du mors - Chanfrein très en avant ou très en arrière de la verticale avec des rênes fixes flottantes - contact irrégulier, longe vrillée ou en traction
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - pas de contact et cheval non "tendu" (dos très creux) - ne franchi pas son mors - Bouche ouverte et/ou en traction sur les rênes fixes - Langue sortie démontrant des signes de tension pendant toute la performance - Chanfrein très en avant ou très en arrière de la verticale avec des rênes fixes flottantes - Aucun contact avec la longe ou en traction

A1 Impulsion

Note	Se porte en avant / Foulées élastiques / souplesse et engagement des postérieurs / Énergie générée par les postérieurs sous le centre de gravité du cheval (se porte, ne "fuit" ou "pousse" pas). Allègement de l'avant main (se redresse) / Abaissement des hanches
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie générée par l'arrière main - Bonne propulsion - Postérieurs engagés sous le centre de gravité du cheval - Foulées élastiques - abaissement des hanches - Même propulsion et même énergie pendant toute la performance
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie générée par l'arrière main la plupart du temps - Bonne propulsion - Postérieurs engagés sous le centre de gravité du cheval la plupart du temps - Conservation de la même propulsion et même énergie durant la majorité de la performance
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie pas toujours démontrée - Postérieurs sont "à la traîne", pousse plus qu'il ne porte (croupe haute) - Pas d'élasticité des foulées - Manque d'énergie ou de désir de se porter en avant - Court avec ses antérieurs - Cheval qui se précipite
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie non démontrée la plupart du temps - Manque clairement d'énergie et de désir de se porter en avant - Cheval paraît en difficulté - Cheval court clairement avec ses antérieurs - Cheval qui se précipite
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune énergie - Postérieurs "à la traîne" - Peu ou pas d'élasticité - Cheval à la peine

A1 Rectitude

Note	Rectitude sur le cercle / Traces de postérieurs alignées sur celles des antérieurs / ensemble du corps du cheval aligné sur le cercle
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Corps droit, aligné - Postérieurs sur la trace des antérieurs - cheval en équilibre - Poids également réparti sur les 4 membres - Corps vertical
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - Corps quasiment droit, aligné - Postérieurs suivent la trace du posé des antérieurs avec des déviations minimales - cheval quasiment en équilibre - Répartition du poids quasi égale sur les 4 membres - tête non ou légèrement inclinée - Corps très légèrement incliné à l'intérieur
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Pas toujours droit - postérieurs pas en ligne avec les antérieurs - Hanches parfois à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle - corps incliné modérément à l'intérieur - Tête modérément basculée / inclinée
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Pas droit - Postérieurs non alignés sur les antérieurs - Hanches à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle pendant l'essentiel de la performance - Corps clairement incliné sur le cercle - Tête clairement basculée / inclinée - 3 ou 4 pistes
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - Pas droit - Postérieurs non alignés sur les antérieurs - Hanches à l'intérieur ou à l'extérieur du cercle pendant toute la performance - Franchement incliné à l'intérieur - Tête fortement basculée / inclinée - 4 pistes

A1 Rassablement

Note	Abaissement des hanches / engagement des postérieurs / polygone de sustentation se raccourcit et se rétrécit par l'allègement et la mobilité de l'avant main / ensemble de la ligne du dessus en action et étirée / foulées raccourcies, puissantes et énergiques
8-10	<ul style="list-style-type: none"> - Claire élévation du garrot - Cheval redressé - Postérieurs engagés sous la masse du cheval - Polygone de sustentation réduit - Nuque au point le plus haut - Bonne articulation (mobilisation ?) de la ligne du dessus - Légèreté de la foulée - Mobilité des antérieurs
6-8	<ul style="list-style-type: none"> - Redressé la plupart du temps de la performance - Postérieurs engagés sous la masse - Polygone de sustentation réduit - Nuque au point le plus haut la plupart du temps - Articulation (mobilisation ?) de la ligne du dessus - Petit allègement de l'avant main
4-6	<ul style="list-style-type: none"> - Cheval pas toujours redressé - Postérieurs traînent parfois (ne portent pas en permanence) - Pas de réduction du polygone de sustentation - Instabilité de la hauteur de nuque - Début de rassembler - Manque de fonctionnement de la ligne du dessus (mobilisation ?) - Début d'allègement de l'avant main
2-4	<ul style="list-style-type: none"> - Tendance à se descendre (horizontal) - Postérieurs traînent et ne portent pas - Polygone de sustentation ouvert - Hauteur de nuque instable - Pas au rassembler - Pas de fonctionnement de la ligne du dessus ("dos figé") - Pas d'allègement de l'avant main
0-2	<ul style="list-style-type: none"> - Descendant, croupe au- dessus de la nuque - Postérieurs traînent - Rythme lent, manque d'énergie - Polygone de sustentation ouvert - Hauteur de nuque instable - Aucun fonctionnement de la ligne du dessus, dos figé - Sur les antérieurs, aucune élévation de l'avant main

ANNEXE 3 : POINTS POUR A2

	Solo	Team / Pas-de-Deux
Le cheval fait jusque 4 pas au trot / galop non rassemblé/ mauvais galop	2 points	1,5 point
Le cheval fait plus que 4 pas au trot / galop non rassemblé/ mauvais galop	4 points	3 points
Interruption : le cheval manifeste des signes de défenses pendant l'exercice, le cheval est en perte de contrôle de sa vitesse	4-6 points	3-5 points
Interruption pour mettre le harnachement en ordre	jusqu'à 4 points	jusqu'à 4 points
Le voltigeur court avec le cheval sans l'intention de sauter sur le cheval :		2 points
- jusqu'à 2 tours(exception le à cheval et la sortie avec aide)		3 points
- 2 tour ou plus		

Chaque fois qu'une erreur se produit au cours du test, une déduction est accordée. Si une déduction est accordée, elle sera appliquée à la fiche d'évaluation. La même déduction peut être accordée plusieurs fois.

ANNEXE 4 : POINTS POUR A3

(l'entrée, le salut et le tour de trot)

	Déduction
<ul style="list-style-type: none"> • Petite interruption (désobéissance ou réaction mineure du cheval, le salut pas au centre, le cheval n'est pas droit ou immobile. etc.) 	0.1-0.2 points
<ul style="list-style-type: none"> • Interruption moyenne (désobéissance ou réaction modérée du cheval, le cercle pas au trot, longe et harnachement négligés, utilisation des aides inappropriées, le cheval est au galop, etc.) • Le longeur court avec le cheval sur le cercle après le salut 	0.2-0.5 points
<ul style="list-style-type: none"> • Interruption majeure (désobéissance ou réaction majeure, le cheval s'arrête, est en perte de vitesse, s'encourt, le tour au trot trop petit ou mal dessiné, etc.) • Le longeur a besoin beaucoup de temps de mettre le cheval au trot après le salut. 	0.5-1 points
<ul style="list-style-type: none"> • Le longeur fait un demi-cercle ou fait un tour du rond de longe avant 	1 point

Chaque fois qu'une erreur se produit au cours du test, une déduction est accordée. Si une déduction est accordée, elle sera appliquée à la fiche d'évaluation. La même déduction peut être accordée plusieurs fois.

ANNEXE 5: ABREVIATIONS DES EXERCICES (IMPOSES)

T = une erreur de rythme au moulin

C = un échec de saut de galop

K = foulé ou ne pas s'agenouiller pour l'étendard/le debout

R = répétition d'un exercice

F = toucher le sol avec les mains/tomber après un saut

ABREVIATIONS DES EXERCICES IMPOSES en FEI

FEI VAULTING GUIDELINES 2024

Annex II Code of Comments

Abbreviations that may be used by judges to give feedback

Letter	Deduction	Description
C	1 point for each canter stride missing	counting error in compulsories counting error in Technical Test exercises
K	1 point	failure to kneel before flag or stand
N	1 point	leaning on the Horse's neck without loss of form in flag
T	1 point for each timing fault	rhythm failure in mill
F	1 point	for each landing other than on both feet
R	2 points	Repeating or retaking the handles once

A - Arms	KZ - Knees	SA - Changes of Supporting Area
AB - Arched Back	L - Poor Landing	SC - Scope
AL - Alignment	LA - Legs Apart	SH - Shoulders
AS - Absorption	LD - Late Dismount	SI - Side Seat
B - Balance		SL - Slow
CH - Chin		
CO - Collapse	LF - Legs Forward	SP - Suppleness
CS - Chair Seat	LH - Lands Heavily	ST - Step(s)
CT - Control	LT - Late Turn	SX - Stretch
D - Dismount	LZ - Legs	TD - Twisted
DL - Down Leg	MX - Mechanics	TH - Touched Horse
DW - Distribution of Weight		
E - Elevation	NC - Not Clear of Horse	TI - Turned In
FH - Front High	OC - Off Center	TL - Tilting
FK - Frog Kick	OH - Off Horse	TW - Time Wasted
FL - Flight	P - Posture	TZ - Toes
FP - Flight Phase	PB - Push Back	
FT - Feet	PD - Pad	UE - Uneven Elevation
H - Head	PE - Pelvis pushed up	UR - Uneven Rhythm
HA - Handles	PK - Pike	UW - Uneven Width
HH - Hit Horse	PT - Partial Turn	W - Wrap
HM - Harmony	PO - Pushing of the Horse	X - Extension
HZ - Hands	Q - Quick	
INT - Interruption	RB - Rounded Back	